



# L'ENTRÉE EN 6ÈME AU COLLÈGE DES CAPUCINS

Collège Des Capucins – 2020/2021

# PRÉSENTATION



*« Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser »*

Article L. 111-1 du Code de l'éducation



Message des professeurs



Les professeurs principaux



Les cycles au collège



Les volumes horaires obligatoires



Les évaluations nationales



Les évaluations par compétences

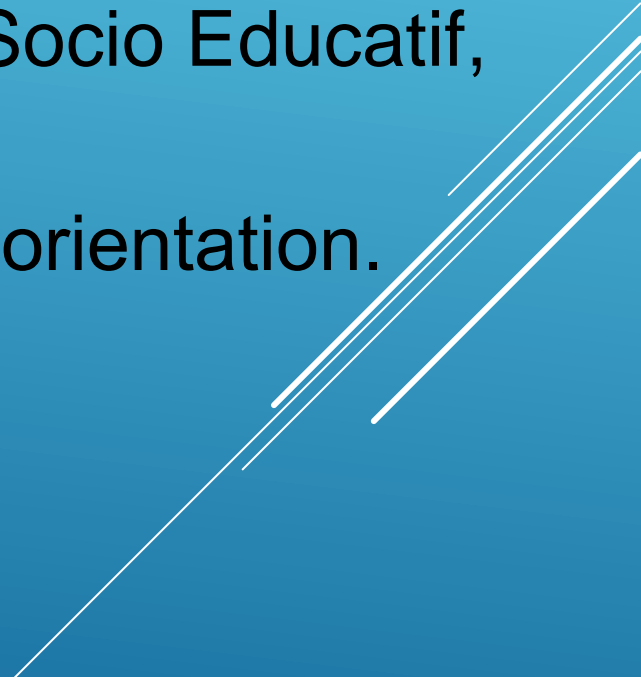


Le règlement intérieur




Dans l'ensemble du document, cet icone indique que vous pouvez cliquer sur le lien pointé.

# LES POINTS FORTS DU COLLÈGE

- ❖ Un collège de centre-ville dynamique avec un taux de réussite au DNB satisfaisant.
  - ❖ Des projets pédagogiques ambitieux.
  - ❖ Des activités variées : Association Sportive, Foyer Socio Educatif, club journal, club relaxation, chorale, club théâtre...
  - ❖ Bon taux d'accès des troisièmes selon leur projet d'orientation.
- 

# LES NOUVEAUTÉS, POUR LES ÉLÈVES A L'ARRIVÉE AU COLLÈGE

- ❖ La vie scolaire ;
  - ❖ La psychologue de l'éducation nationale (PSYEN) ;
  - ❖ Le centre de documentation et d'information (CDI);
  - ❖ Les évaluations nationales en début de 6<sup>ème</sup> ;
  - ❖ Le dispositif « Devoirs faits » ;
  - ❖ PRONOTE.
- 

# Accompagner la réussite des élèves – Devoirs faits

Afin de réduire les éventuels écarts scolaires qui vont être constatés en début d'année scolaire, nous vous proposons le **dispositif Devoirs Faits « Cap sur la Sixième »**.

Ce dispositif offre à l'élève l'occasion de bien percevoir le sens des activités proposées en cours, il lui permet de développer des réflexes méthodologiques (comment apprendre une leçon, comprendre une consigne, rédiger une réponse...) et de le rendre progressivement autonome.


L'élève y trouve de l'aide pour apprendre à apprendre, pour faire ses devoirs et apprendre ses leçons.

Enfin, cette année, le dispositif a pour ambition de répondre aux besoins de l'élève qui n'aurait pas pu s'investir pleinement dans son travail pendant le confinement.



# QUELQUES POINTS ESSENTIELS

 - Le service de restauration.

 - La bourse nationale.

La campagne de bourse de collège est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 15 octobre 2020. Un imprimé papier vous sera remis par votre enfant dès la semaine du 14 septembre 2020.

Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande en ligne. Vous recevrez vos identifiants de connexion avec l'imprimé papier. Le coupon réponse joint au dossier papier **devra nous être rendu dans tous les cas.**

- Situation administrative.

Un changement dans votre situation administrative (adresse, téléphone...) devra être signalé au secrétariat le plus rapidement possible.

- Certificat de scolarité.

Un certificat de scolarité vous sera adressé par le biais de votre enfant en ce début d'année, toutefois vous avez la possibilité de le télécharger sur l'application Pronote.

- Pronote.

 Lien vers l'application Pronote du collège Des Capucins.

 Tutoriels d'utilisation de l'application.

Vous devez privilégier votre connexion (codes parent), qui est personnelle et différente de celle de votre enfant. En cas de perte de vos identifiants, votre enfant se rapprochera du secrétariat du collège.

# QUELQUES POINTS DE VIE SCOLAIRE

## - Les retards.

Extrait du règlement intérieur :

*« La plus grande ponctualité est demandée à tous. En début de demi-journée, tout élève arrivant après la fermeture des portes du collège est considéré comme retardataire et doit se présenter directement au bureau de la Vie scolaire où il remplira un billet de son carnet de correspondance. »*

Dès les trois premiers retards l'élève est puni. A chaque retard supplémentaire, il sera de nouveau puni.

## - Les absences.

Elles doivent être justifiées par téléphone ainsi que par le billet du carnet de liaison.

## - Les dispenses.







Les dispenses sportives doivent être justifiées par un certificat médical. Afin que l'élève soit dispensé de cours d'EPS, il est nécessaire que ce certificat soit d'une durée supérieur ou égal à trois mois.

## - Le carnet de correspondance.

Extrait du règlement intérieur :

*« Le carnet de correspondance sert de lien entre les parents et les personnels de l'établissement. L'élève doit l'avoir constamment en sa possession et doit le maintenir en bon état. Le carnet doit être présenté à l'entrée et à la sortie de l'établissement. Il sera visé régulièrement par les parents. Les oublis de carnet donneront lieu à une punition. »*

# LES BONNES HABITUDES À PRENDRE

-  - Les écrans...vigilance ;
-  - L'hygiène de vie : l'heure du coucher ;
-  - L'assiduité est nécessaire pour réussir ;
-  - Comment aider mon enfant ? ;
-  - Les parents représentants sont indispensables ;
-  - Les éventuels problèmes de santé, les PAI, les PAP et les PPS.





# LE SITE INTERNET DU COLLÈGE DES CAPUCINS



S'il venait à vous manquer une information à l'issue de cette présentation vous pouvez contacter l'établissement au : 02 54 34 24 02.